



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Politique économique

Question écrite n° 9228

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Weber attire l'attention de M. le ministre délégué aux affaires européennes sur la création d'un fonds européen d'investissement destiné à soutenir les investissements au sein de la Communauté européenne. À l'heure actuelle, ce fonds n'a toujours pas été créé, plusieurs pays, à l'instar de la France, n'ayant toujours pas ratifié le traité instituant. Par conséquent, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur ce dossier.

### Texte de la réponse

La France est favorable à la création du fonds européen d'investissement. Le Parlement a adopté le 18 décembre dernier le projet de loi de ratification de l'acte, adopté par les États membres le 25 mars 1993, qui modifie le traité de Rome afin de permettre à la Banque européenne d'investissement de créer le FEI.

### Données clés

**Auteur :** [M. Weber Jean-Jacques](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9228

**Rubrique :** Politiques communautaires

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** affaires européennes

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 décembre 1993, page 4536

**Réponse publiée le :** 10 janvier 1994, page 115